

CONFÉRENCE DE PRESSE ANNUELLE DU 5.1.2010

Rolf Zimmermann, premier secrétaire de l'USS

Pour des infrastructures publiques performantes

La crise financière et la crise économique mondiale aux dimensions historiques, qu'elle a induite, montrent que les marchés libéralisés ne sont pas une solution, mais l'origine de graves problèmes économiques. Cela, nous l'avons déjà dit par le passé et nous le répétons ici en toute connaissance de cause. Rappelons-nous ce que l'expérience nous a enseigné, à savoir que les libéralisations d'infrastructures, premièrement, font exploser les prix, deuxièmement, exercent une forte pression sur les salaires et les conditions de travail et, troisièmement, débouchent sur une dégradation de la qualité des services. Elles aggravent donc encore plus la crise. Nous devons et voulons donc renverser la tendance aux libéralisations.

Pour l'année 2010, le premier exemple, le plus d'actualité aussi, est celui de la Poste. Le Conseil des États a décidé, grâce à une majorité de hasard, de libéraliser intégralement les services de la Poste. Le Conseil national peut encore en décider autrement. La réforme de la Poste proposée par le Conseil fédéral et le Conseil des États se traduira, comme le montrent les expériences faites à l'étranger, par une hausse des prix et une baisse des salaires. Elle menacera aussi la fourniture, à ce jour d'excellente qualité, des services de la Poste suisse. Le Conseil fédéral lui-même s'attend ainsi à ce que cette fourniture de services ne soit plus financée et propose par conséquent un système de redevance compliqué et inapplicable, qui renchérirait encore plus les prix. Un financement lacunaire, cela signifie toutefois aussi un démantèlement des prestations, c'est-à-dire, entre autres, beaucoup moins d'offices postaux, une distribution du courrier réduite ou une taxe sur les boîtes aux lettres. Pour l'Union syndicale suisse (USS), il est clair que, petite et décentralisée, la Suisse, dont l'économie repose sur des petites et moyennes entreprises, ne peut pas se permettre des services postaux de moindre qualité. La solution la moins chère et la plus efficiente est et reste le monopole résiduel de la Poste propriété de la Confédération ; c'est là, de surcroît, une solution également « résistante à la crise ». Instaurer une concurrence inefficace, avec des infrastructures à double, serait une idiotie économique. L'USS fera tout pour éviter à la Suisse une libéralisation intégrale des services postaux. Et elle veut aussi, avec le Syndicat de la Communication, continuer à imposer des conditions de travail de qualité. À cet effet, une convention collective de travail de branche s'impose.

Deuxièmement, nous aurons à nous occuper, durant la deuxième partie de cette année, de la révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité. L'USS participe activement aux travaux du groupe de travail créé par l'administration à cet effet. En 2002, notre référendum a fait mordre la poussière à la

loi sur le marché de l'électricité, une loi tout empreinte d'une foi aveugle dans le marché libre. La libéralisation partielle prévue par la loi en vigueur est le résultat d'un compromis politique qui n'a pas fait ses preuves. La nouvelle révision devra veiller à ce que les hausses inacceptables de prix cessent et, donc, renoncer à la deuxième étape prévoyant une libéralisation totale de ce marché. L'approvisionnement en électricité sûr et avantageux garanti par des monopoles régionaux munis d'un mandat public de prestation doit être maintenu ou rétabli. Le diktat des prix que les producteurs justifient, dans un marché libéralisé, par les bourses européennes de l'électricité est déraisonnable pour les grandes et les petites entreprises, ainsi que pour les ménages privés. Le monopole démocratiquement contrôlé – un monopole naturel, comme il s'agit de le souligner concernant le réseau électrique – est économiquement de loin meilleur et, de manière générale, plus transparent que des régulations techniquement et juridiquement complexes.

Pour terminer, une mise en garde concernant les transports ferroviaires. Dans ce domaine, le Conseil fédéral prend aussi une direction totalement erronée, si l'on en croit ses dernières décisions d'avant la pause de Noël. La politique suisse en matière de chemins de fer a valeur d'exemple dans le monde entier. Les développements décidés ces dernières années ont été confirmés à plusieurs reprises par le peuple. Les fréquences ont été augmentées, toujours plus de voyageurs et voyageuses prennent le train. Il va donc de soi que les besoins financiers nécessaires à l'entretien et à l'exploitation des infrastructures augmentent aussi. Mais, sous la pression du ministre des Finances, le gouvernement veut précisément économiser et réduire de 20 % les moyens financiers nécessaires, c'est-à-dire de plus d'un milliard de francs. Ce faisant, il repousse des coûts à demain, mettant en danger ce modèle de réussite suisse. Et lorsqu'il entend freiner la poursuite nécessaire du développement de ces infrastructures, aucune vision ne l'anime. L'USS s'opposera clairement à ces reculs dans les transports par rail et soumettra cette année des propositions pour garantir la sécurité et la qualité de nos infrastructures ferroviaires.